



HAL
open science

Le Réseau de pépinières de revues scientifiques REPÈRES : un révélateur de la complémentarité des métiers de l'infodoc et de l'édition

Armelle Thomas

► To cite this version:

Armelle Thomas. Le Réseau de pépinières de revues scientifiques REPÈRES : un révélateur de la complémentarité des métiers de l'infodoc et de l'édition. I2D – Information, données & documents, 2020, Pratiques éditoriales dans les métiers et services de l'information-documentation, 2 (2), pp.144-148. hal-03037321v2

HAL Id: hal-03037321

<https://u-bourgogne.hal.science/hal-03037321v2>

Submitted on 25 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

MOTS CLÉS : Édition, Science ouverte, Métiers, REPERES, Revues scientifiques

LE RÉSEAU DE PÉPINIÈRES DE REVUES SCIENTIFIQUES REPÈRES

UN RÉVÉLATEUR DE LA COMPLÉMENTARITÉ DES MÉTIERS DE L'INFO-DOC ET DE L'ÉDITION

Née sous l'impulsion du libre accès, la fonction éditoriale des professionnels de l'info-doc se développe. Le Réseau professionnel REPÈRES, créé en 2018, vise à fédérer les pépinières de revues scientifiques en accès ouvert (une dizaine en France et une en Belgique, hébergeant au total près de 80 revues), et à consolider les bonnes pratiques. Il est aussi un véritable révélateur du rapprochement des métiers de l'info-doc et de l'édition : de la politique des revues aux recommandations, pour favoriser le dépôt et le référencement, jusqu'à des actions communes entre réseaux professionnels de la documentation et de l'édition, les documentalistes assument de plus en plus de missions éditoriales.

Armelle THOMAS

Armelle THOMAS est chargée d'information scientifique et technique à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSH Dijon, USR3516, CNRS/Université de Bourgogne).

✉ armelle.thomas@u-bourgogne.fr



L'ESSOR DES PÉPINIÈRES DE REVUES EN FRANCE ET LE BESOIN DE MUTUALISATION : LA NAISSANCE DU RÉSEAU REPÈRES

À ce jour en France, une dizaine de pépinières ou plateformes locales de diffusion de revues hébergent au total près d'une soixantaine de publications en série. Le phénomène semble prendre de l'essor ces deux dernières années avec au moins cinq nouveaux projets¹.

Les premières initiatives de ce genre ont vu le jour au début des années 2000², à la suite de l'expérience concluante de *Revue.org*, aujourd'hui convertie en une infrastructure de recherche à résonance internationale (*OpenEdition*) qui diffuse plus de 500 revues.

Étonnamment, ces initiatives ne sont pas forcément le fait de professionnels de l'édition ou de structures éditoriales établies, elles émanent pour l'essentiel de chercheurs et/ou professionnels de l'IST et des bibliothèques, et sont portées pour la plupart par des Services communs de la documentation ou les Maisons des Sciences de l'Homme³.

Si le maillage du territoire français paraît important pour favoriser la transition numérique de revues imprimées, appuyer la création de nouveaux titres et pallier les délais d'intégration à des portails d'envergure comme *OpenEdition* et *Persee*, il est également important de préserver et consolider l'existant sans démultiplier les projets. En effet, tous les aspects techniques liés au déploiement pérenne d'une pépinière - maîtrise des fonctionnalités liées à l'application, hébergement sur un serveur sécurisé, activation du serveur OAI-PMH, administration des utilisateurs, gestion des outils d'audit, etc. - nécessitent un accompagnement fiable que l'on mesurera à l'aune des moyens humains, techniques et financiers alloués à l'activité dans la durée.

Aussi, quels que soient le projet initial et son ancienneté dans le paysage, un rapprochement tend à s'opérer avec des pôles éditoriaux existants ou qui prennent naissance autour de ces plateformes, en y associant d'autres compétences

¹ Voir les projets menés au sein du groupe de travail *Revue* à Toulouse, à l'Université Paris-Diderot, à l'Université de Lille, au sein de l'Institut national d'Histoire de l'art, ou encore dans le Réseau de compétences de l'ouest *Aide aux revues* Rennes/Nantes.

² Voir entre autres les projets *Revel@Nice* (2003), *Popups* (2005), *PREO* (2006), qui ont suivi la naissance de *Revue.org* (1999).

³ À ce jour (juillet 2020), cinq Maisons des Sciences de l'Homme participent ou portent une pépinière, conformément à la charte du Réseau national des MSH (RnMSH) qui stipule « les MSH et leur réseau sont structurants pour toutes les questions liées à l'édition et à la diffusion des publications scientifiques notamment dans le contexte du développement de la science ouverte ».

À ce jour, le réseau REPÈRES fédère une dizaine de pépinières en France et une en Belgique, hébergeant au total près de 80 revues.

pour une offre de service élargie qui dépasse le cadre strict de l'édition : documentation et référencement des revues dans les systèmes d'information, archivistique et gestion de données par exemple.

C'est ce constat et la volonté d'aller plus loin, en mutualisant les efforts, qui a mené à la création en novembre 2018, du Réseau des pépinières de revues scientifiques REPÈRES⁴, en relation avec la pépinière belge Popups et plusieurs opérateurs nationaux de l'édition numérique et du libre accès⁵.

L'objectif de ce réseau est double : d'une part, consolider l'existant par la mise en commun de savoir-faire, de ressources ou de compétences, et d'autre part, favoriser les bonnes pratiques éditoriales.

Ce faisant, les équipes dédiées à ces plateformes locales sont à même d'apporter des réponses concrètes aux porteurs de revues pour les sensibiliser aux enjeux de l'édition scientifique ouverte : édition structurée multi-supports, interopérabilité, visibilité internationale.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONCTION ÉDITORIALE CHEZ LES PROFESSIONNELS DE L'INFO-DOC, SOUS L'IMPULSION DU LIBRE ACCÈS

Comment la fonction éditoriale a-t-elle pris corps dans les missions des professionnels de l'information-documentation ?

C'est incontestablement le mouvement du libre accès qui est à l'origine d'un rapprochement des métiers de l'info-doc et de l'édition. Les bibliothécaires documentalistes ont toujours contribué au signalement de la production scientifique à destination de leurs publics par des opérations coutumières d'indexation et de catalogage, de dépouillement d'articles et ouvrages collectifs, de réalisation de revues de sommaire, etc. qui s'effectuent... en aval de la publication.

Les nouvelles missions⁶ des services documentaires pour promouvoir le libre accès ont transformé la donne en les amenant à agir... en amont de la publication !

⁴ Voir le communiqué de lancement. <https://publications-prairial.fr/accueil/index.php?id=109>

⁵ On citera entre autres les infrastructures de recherche Métopes et *OpenEdition*, le réseau MédiCi des professionnels de l'édition scientifique publique, ou encore le pôle IST de l'InSHS-CNRS pour le soutien aux revues.

⁶ Par exemple, l'administration d'archives ouvertes et l'accompagnement des chercheurs dans une stratégie de publication conforme aux préconisations internationales en faveur d'une science plus ouverte



DE LA POLITIQUE DES REVUES AUX RECOMMANDATIONS, POUR FAVORISER LE DÉPÔT ET LE RÉFÉRENCIEMENT : DE NOUVELLES MISSIONS ÉDITORIALES

En effet, pour favoriser le dépôt d'articles en archive ouverte dans la version définitive de l'éditeur⁷, les professionnels de la documentation se sont intéressés aux politiques éditoriales des revues signalées sur la plateforme Sherpa/Romeo⁸ ou par le biais d'une licence *Creative Commons*. Ils ont commencé à formuler des recommandations : aux éditeurs locaux, pour les encourager à déclarer des politiques éditoriales favorables à ces dépôts ; aux chercheurs, en les incitant à publier dans des revues de qualité en accès libre. Ce travail de terrain auprès des acteurs de l'édition et des auteurs a rendu moins étanches les frontières entre fonctions documentaires et éditoriales, il a permis de mettre en relief une complémentarité-métiers qu'il était opportun d'exploiter voire renforcer.

Ainsi, le référencement des revues - leur signalement sur des systèmes d'information disparates (catalogues de bibliothèques, sites de référence comme Sherpa/Romeo, bases de données commerciales, etc.) - qui s'exerçait de part et d'autre de la chaîne avec des objectifs différents, converge depuis quelques années sur des pratiques communes entre éditeurs et documentalistes. L'activité se base sur une meilleure connaissance des critères de qualité éditoriale établis par des organismes neutres (Latindex puis DOAJ) qui permettent d'évaluer objectivement la qualité d'une publication en série via l'affichage transparent d'informations sur le site de la revue. Dès lors on est à même de conseiller l'équipe pour opérer des modifications sur son fonctionnement ou sur certaines opérations techniques afin de répondre aux exigences des bonnes pratiques éditoriales qui faciliteront son référencement⁹.

⁷ Avant la Loi pour une République Numérique d'octobre 2016

⁸ <https://v2.sherpa.ac.uk/romeo/> : ressource en ligne qui recense et analyse les politiques éditoriales des revues en matière d'open access

⁹ Par exemple, le comité de lecture compte-t-il uniquement des experts internes aux instances de la revue ou dispose-t-il de membres extérieurs voire à l'échelle internationale pour respecter la neutralité de l'évaluation des travaux ? La publication dispose-t-elle d'un ISSN pour le format imprimé et d'un e-ISSN distinct pour la version numérique ? Affiche-t-elle une périodicité régulière et peut-on vérifier le respect de cette déclaration en ligne ? etc.

COLLABORATION CROISSANTE ENTRE RÉSEAUX PROFESSIONNELS DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ÉDITION : UN EXEMPLE AVEC UN PROJET D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Enfin, le rôle grandissant des professionnels de l'information scientifique et technique dans l'activité éditoriale est caractérisé par une collaboration croissante entre réseaux professionnels de la documentation et de l'édition¹⁰.

Cela laisse entrevoir de nombreuses perspectives d'actions communes au service de la recherche : la formation par exemple. À ce titre et dans le cadre du réseau REPÈRES, un groupe de travail issu de professionnels des bibliothèques et de la documentation, commun à des professionnels de l'édition et de l'ingénierie pédagogique avec l'implication des URFIST, s'est attelé à la conception d'une plateforme d'enseignement à distance.

Le SPOC – *Small Private Online Course* - QUERO¹¹ abordera, à travers sept modules, différentes questions telles que les critères de qualité et le référencement, le cadre légal sécurisé à mettre en place autour de la revue, les outils et normes de l'édition structurée. Il a pour vocation de sensibiliser aux enjeux de la science ouverte et professionnaliser davantage les porteurs de revues, en permettant aux apprenants de bénéficier de compétences variées issues de l'édition, de la documentation, de la formation.

Cet enseignement à distance est un des premiers livrables du réseau REPÈRES et c'est une belle démonstration de ce qui peut être réalisé grâce à la complémentarité des métiers.

¹⁰ On citera entre autres l'exemple des réseaux Medici (métiers de l'édition scientifique publique) et Mir@bel (pour le signalement de revues et de leurs accès en ligne).
<http://medici.in2p3.fr/> – <https://reseau-mirabel.info/>

¹¹ Initiative portée par l'université Toulouse Jean-Jaurès, le SPOC QUERO - pour QUalité Éditoriale Référencement et Outils - est un projet soutenu par le GIS URFIST dans le cadre de l'appel à projet 2019, l'InSHS-CNRS et le réseau Médiçi. Le pilotage du projet bénéficie de la collaboration du GT Revues de l'Université Toulouse Jean Jaurès et de l'ingénierie pédagogique TICEA de l'Université Toulouse Capitole, de la MSH Dijon (CNRS – Université de Bourgogne), de l'Université Lyon 3, de l'Université de Liège.

